

LE LIEN 2026

Numéro 76
Janvier 2026



ASSOCIATION FAMILIALE
DE LA CHARENTE



VOEUX 2026

Le Président Jean Nau
Le Conseil d'Administration
Les Blouses Roses et l'ensemble
des équipes de bénévoles
L'Equipe Administrative
Tous les intervenants des Services
Prestataire et Mandataire
Vous souhaitent très sincèrement
et chaleureusement à vous ainsi
qu'à toute
votre famille une

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2026**



Les Abattoirs, Cognac

23.09.2025

80 ans

✨ Un grand merci pour nos 80 ans ! ✨

Mardi 23 septembre 2025, nous avons eu le plaisir de célébrer ensemble les 80 ans de l'Association Familiale de la Charente aux Abattoirs de Cognac. Un moment chaleureux, festif et tourné vers l'avenir, partagé avec nos collaborateurs, bénéficiaires, administrateurs, partenaires, élus et bénévoles.

✨ Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos collaborateurs avec la remise des médailles du travail, un moment fort en émotion qui illustre la fidélité et l'engagement de nos équipes.

🙏 Nous adressons nos remerciements les plus sincères :

à l'ensemble de nos collaborateurs, pour leur implication au quotidien,
à l'ensemble de nos bénéficiaires pour leur confiance,

à l'équipe H2O pour l'organisation,
au traiteur Le Vieux Logis pour le délicieux repas,
au groupe Cargo et au magicien qui ont animé la soirée,
aux équipes des Abattoirs et à l'ensemble de nos prestataires pour leur professionnalisme.

Un grand merci également à notre Conseil d'Administration, à nos partenaires, au Maire de Cognac, à Madame la Sous-Préfète, au représentant de la Fédération Adédom et au Président du Département pour leur présence et leur soutien.

Questionnaire annuel DE SATISFACTION

97% des bénéficiaires recommandent nos services.

Ils ont évalué,

- La qualité de l'accueil : 4.22/5
- La qualité des prestations : 4.41/5
- La communication et l'organisation : 4.29/5
- L'impact sur leur quotidien : 4.48/5



Moyenne
générale :
4.35/5

INFORMATIONS

Axes de progrès :

- Augmenter le personnel, accentuer le recrutement
- Prévenir en cas de changement de planning
- Planifier plus de visites des responsables de secteur pour optimiser la prise en compte des besoins



Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Vos retours sont essentiels : ils nous permettent de mieux comprendre vos besoins, vos attentes, d'évaluer la qualité de nos services et de poursuivre notre démarche d'amélioration continue.

Chaque avis compte et contribue à faire évoluer nos pratiques pour toujours mieux vous accompagner au quotidien.

Modifications des tarifs au 1er janvier 2026 :

Pour le service Mandataire :

Pour rappel : le montant du SMIC devra subir une hausse automatique de 1,4 % pour janvier 2026, sans intervention supplémentaire du gouvernement. Le taux horaire brut du SMIC serait donc de 12.04 €.

Les frais de gestion facturés par l'association pour la gestion du service :

- Seront de 2.10 euros par heure d'intervention.
- Augmentent à 150 € par mois pour les forfaits des « gardes à demeure ».

La cotisation annuelle reste stable à 25 € par an.

Pour le service Prestataire :

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} janvier 2026, le tarif du service Prestataire sans prise en charge qui s'appliquera s'élèvera à 32.5 € en semaine et 35.5 € le week-end.